

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00035 Numéro SIREN : 775 574 213 Nom ou dénomination : AAF France
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2024 sous le numéro de dépôt 1587

Voir le rapport de l'Expert-Comptable


Paul Sennett
Président

BILAN ACTIF

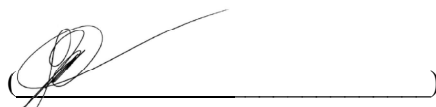
Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2023	31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				7 591
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	71 624	71 624		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	71 802		71 802	71 802
Constructions	5 022 789	3 088 761	1 934 028	2 079 742
Installations techniques, matériel, outillage	2 851 920	2 344 138	507 781	626 426
Autres immobilisations corporelles	790 922	626 976	163 946	129 762
Immobilisations en cours	1 512 393		1 512 393	736 491
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				4 508 708
Autres immobilisations financières	173 464		173 464	166 783
ACTIF IMMOBILISE	10 494 914	6 131 499	4 363 414	8 327 303
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 007 998		1 007 998	749 672
En-cours de production de biens	749 465		749 465	898 794
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	973 621	364 979	608 642	214 311
Marchandises	3 309 730	318 571	2 991 160	2 084 849
Avances et acomptes versés sur commandes	850 125		850 125	446 065
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	14 335 456	374 138	13 961 318	12 025 279
Autres créances	1 103 640		1 103 640	1 248 703
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 819 222		1 819 222	1 359 000
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	182 121		182 121	94 917
ACTIF CIRCULANT	24 331 378	1 057 688	23 273 691	19 121 587
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 826 292	7 189 187	27 637 105	27 448 890

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN PASSIF

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 5 707 158)	5 707 158	5 707 158
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	695 450	695 450
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 310 548	1 310 548
Report à nouveau	8 595 652	9 981 974
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(4 635 584)	(1 386 322)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	11 673 224	16 308 808
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	451 713	1 028 814
Provisions pour charges		
PROVISIONS	451 713	1 028 814
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	6 291 987	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	267 076	223 051
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 600 835	7 060 752
Dettes fiscales et sociales	2 270 717	2 337 389
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 553	490 076
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	15 512 168	10 111 267
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	27 637 105	27 448 889

Voir le rapport de l'Expert-Comptable


 Paul Sennett
 Président

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/03/2023	31/03/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	16 366 326	14 188 676	30 555 002	31 058 628
Production vendue de services	315 352		315 352	362 785
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	16 681 678	14 188 676	30 870 355	31 421 413
Production stockée			1 151 711	(146 731)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 000	4 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			646 061	864 857
Autres produits			101 326	89 316
PRODUITS D'EXPLOITATION			32 781 452	32 232 854
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			(1 004 332)	(328 511)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			19 613 591	15 888 574
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(258 327)	(121 449)
Autres achats et charges externes			7 620 143	6 984 884
Impôts, taxes et versements assimilés			451 677	247 770
Salaires et traitements			6 763 224	6 420 880
Charges sociales			3 164 213	3 148 209
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			461 118	481 146
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			212 134	35 903
Dotations aux provisions			6 023	608 312
Autres charges			83 571	309 445
CHARGES D'EXPLOITATION			37 113 036	33 675 161
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 331 583)	(1 442 307)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			(782)	82 338
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			(782)	82 338
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			18 710	26 353
Différences négatives de change			1	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			18 711	26 353
RESULTAT FINANCIER			(19 493)	55 985
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(4 351 076)	(1 386 322)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 239	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 239	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	289 402	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 345	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	290 746	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(284 507)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	32 786 910	32 315 192
TOTAL DES CHARGES	37 422 493	33 701 514
BENEFICE OU PERTE	(4 635 584)	(1 386 322)

Annexe aux comptes annuels

Voir le rapport de l'Expert-Comptable



Paul Sennett
Président

AAF France est spécialisée dans la fabrication et le commerce de tout équipement, produit et machine notamment pour le traitement de l'air et pour la manutention et la fourniture de tout service relatif à cet objet y compris l'ingénierie.

Il s'agit de l'exercice social de la société clos au 31 mars 2023.

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos au 31 mars 2023, s'élève à 27 637 105 €, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un résultat déficitaire de (4 635 584) €.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

MHI

Ce projet pour Mitsubishi a pour destination la Russie. Ce projet a été stoppé depuis l'embargo.

ZAIAANSKAYA

Ce projet initialement à destination de la Russie a été transformé et revendu à General Electric.

DONALDSON

Ce litige a été soldé.

2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 correspondant au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, publié au JO du 15 octobre 2014), qui annule et constitue une recodification du Plan Comptable Général 1999, complété des règlements publiés depuis cette date et aux principes généralement admis, et plus particulièrement aux règlements ANC n°2018 01 du 20 avril 2018 (homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au JO du 9 octobre 2018).

Les comptes de la société ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2. Règles et méthodes comptables

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- Droits de licences 1 à 3 ans

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner selon l'utilisation prévue).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- Constructions / bâtiments 20 à 40 ans
- Agencements et aménagements de constructions 5 à 10 ans
- Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériel et outillages industriels 5 à 6 ans 2/3
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel de bureau 10 ans
- Matériel informatique 4 ans
- Logiciels informatiques 1 à 4 ans

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1^{er} janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

La valeur actuelle des immobilisations propres à chaque établissement est évaluée en fonction des performances commerciales dudit établissement.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2.3. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale. S'ils sont libellés en monnaie étrangère, la conversion en euros a été effectuée sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

3.2.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût éventuel de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

La provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours de jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une provision statistique est également constatée pour les stocks à rotation lente.

3.2.5. Les contrats à long terme

Les contrats à long terme, définis comme étant ceux dont l'exécution se déroule sur au moins deux exercices, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. La production vendue et la marge sont constatées au fur et à mesure de l'exécution des contrats. Aucune marge bénéficiaire n'est retenue tant qu'elle n'a pas été évaluée avec une fiabilité suffisante. Les pertes probables à terminaison sont constatées pour leur totalité dès qu'elles sont prévisibles par la constitution d'une provision pour risques. Le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement est constaté en créances clients.

Les acomptes correspondants figurent au passif en « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ».

Par souci de simplification les contrats à long terme dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 USD et dont la durée ne dépasse pas 6 mois, sont comptabilisés à l'achèvement.

3.2.6. Créances et dettes

La méthode de comptabilisation pour l'évaluation des créances et dettes inscrites en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en cas de perte de valeur des créances, une provision est constatée dans les comptes de l'exercice.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2.7. Dettes et créances en monnaie étrangère

Au cours de l'exercice, les dettes et les créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances en monnaie étrangère existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan au poste "écart de conversion". Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente.

Les charges et produits en devise sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

3.2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers dont la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable ou certain qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie.

La société comptabilise dans le poste provisions pour risques et charges :

- La provision pour garanties données aux clients (compte tenu d'un délai d'intervention moyen de 12 mois) est constituée de la façon suivante : Les coûts d'intervention des deux exercices précédents sont comparés au chiffre d'affaires des trois exercices précédents. Le pourcentage ainsi déterminé est appliqué au chiffre d'affaires réalisé au cours du dernier exercice. Ce calcul est effectué par secteur d'activité.

3.2.9. Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées (ou ont été activées).

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4. Notes sur le bilan

4.1. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée au bilan au 31 mars 2023 pour un montant de 683K€, elle est répartie comme suit :

- Provision pour dépréciation des stocks MFAS	364 979€
- Provision pour dépréciation des stocks marchandises ECOPARC	318 570€

4.2. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale en euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	374 365	15,24
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	374 365	15,24

Le capital social a été entièrement libéré et est détenu à 100 % par AAF McQuay Netherlands B.V

4.3. Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

	Montants en euros
Report à Nouveau de l'exercice précédent	9 981 974
Résultat de l'exercice précédent	- 1 386 322
Prélèvements sur les réserves	-
Total à l'ouverture	8 595 652
Affectations aux réserves	-
Distributions	-
Autres répartitions	-
Report à Nouveau	8 595 652
Total des affectations	8 595 652

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Augmentation de capital	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	5 707 157	-	-	-	-	5 707 157
Réserves légales	695 450	-	-	-	-	695 450
Autres réserves	1 310 548	-	-	-	-	1 310 548
Report à nouveau	9 981 974	-1 386 322	-	-	-	8 595 652
Résultat	- 1 386 322	1 386 322	- 4 635 584	-	-	- 4 635 584
Total des capitaux propres	16 308 808	-	- 4 635 584	-	-	11 673 224

4.5. Charges à payer

Nature	Montant en euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues - stocks	105 427
Factures non parvenues – frais généraux	3 391 922
Client avoir à établir	81 553
Dettes fiscales et sociales	
Personnel – provisions pour congés à payer	574 010
Charges sociales sur provisions congés à payer et RTT	287 005
Total	4 439 91

4.6. Produits à recevoir

Nature	Montant en euros
Client progress billing	1 720 118
Total	1 720 118

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4.7. Charges constatées d'avance

Nature	Montant en euros
Frais généraux	136 710
Autres charges	19 958
Charges ECOPARC	6 827
Charge d'assurance	18 626
Total	182 121

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/03/2023
Production vendue de bien	16 366 326	14 188 676	30 555 002
Prestations de services	315 352	-	315 352
Total	16 681 678	14 188 676	30 870 355

5.2. Charges financières

Nature	Montant en euros
Intérêts et charges assimilées	18 710
Différence de change négative	1
Total	18 711

5.3. Produits financiers

Nature	Montant en euros
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(782)
Total	(782)

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

5.4. Charges exceptionnelles

Nature	Montant en euros
Pénalités et amendes	40 496
Pertes exceptionnelles	61 787
TVA étrangère non récupérable	187 118
Coût de cession des immobilisations corporelles	1 345
Total	290 746

5.5. Produits exceptionnels

Nature	Montant en euros
Reprise sur provision pour litiges salariés	6 239
Total	6 239

6. Autres informations

6.1. Identité de la société mère consolidante

AAF McQuay Netherlands BV, dont le siège social est situé, Phileas Foggstratt 5, 7821 AJ EMMEN, NETHERLANDS, intègre globalement les comptes de la société dans ses comptes consolidés.

6.2. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	65	-
Agents de maîtrise et techniciens	37	-
Employés	2	-
Ouvriers	47	4
Apprentis	2	-
Total	153	4

6.3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

6.4. Engagement de retraite

Le montant de l'engagement en matière de pension, indemnités de départ en retraite s'élève au 31 mars 2023 à 68 000 €.

Les paramètres suivants ont été retenus pour le calcul

Age de départ volontaire en retraite : 60 ans

Taux d'actualisation net d'inflation : 6,2 %

Taux d'augmentation des salaires : 3 %

Taux de mortalité : Table de mortalité TD 88-90

Table de turn-over : 3 %

Calcul des engagements effectué selon la Convention : Convention de la métallurgie

6.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 concerne l'audit légal et s'élève à 90 639 €.

6.6. Engagement et passifs éventuels

Engagements financiers reçus (Montants en euros)	Total	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties données, avals et cautions	1 471 482	-	-	Clients
Total	-	-	-	-

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 624		
Terrains	71 802		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 936 436		58 594
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 027 759		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 787 318		64 602
Installations générales, agenc., aménag.	421 258		30 083
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	288 396		51 184
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	736 490		775 903
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 269 459		980 366
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 675 492		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 675 492		
TOTAL GENERAL	14 016 575		980 366

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			71 624	
Terrains			71 802	
Constructions sur sol propre			3 995 030	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			1 027 759	
Installations techn., matériel et outillages ind.			2 851 920	
Installations générales, agencements divers			451 341	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			339 580	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			1 512 393	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			10 249 825	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 502 027	173 464	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 502 027	173 464	
TOTAL GENERAL		4 502 027	10 494 914	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 034	7 590		71 624
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 333 937	155 648		2 489 585
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	550 516	48 660		599 176
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 160 893	183 246		2 344 138
Installations générales, agenc. et aménag. divers	356 179	22 009		378 188
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	223 713	25 075		248 788
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 625 238	434 637		6 059 875
TOTAL GENERAL	5 689 272	442 228		6 131 499

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	130 239 898 575		6 239 570 862	124 000 327 713
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 028 815		577 101	451 713
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	474 517 386 720	212 132	3 098 12 582	683 550 374 138
DEPRECIATIONS	861 237	212 132	15 680	1 057 688
TOTAL GENERAL	1 890 051	212 132	592 781	1 509 401
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		212 132	592 781	

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		173 464		173 464
Clients douteux ou litigieux		84 247	84 247	
Autres créances clients		14 251 209	14 251 209	
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		13 699	13 699	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		780 506	780 506	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés				
Débiteurs divers		309 434	309 434	
Charges constatées d'avance		182 121	182 121	
TOTAL GENERAL		15 794 681	15 621 216	173 464
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		6 291 993	6 291 993	
Fournisseurs et comptes rattachés		6 600 835	6 600 835	
Personnel et comptes rattachés		1 219 956	1 219 956	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		701 621	701 621	
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		349 140	349 140	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes		81 553	81 553	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL		15 245 098	15 245 098	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		6 291 993		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

AAF FRANCE
Société par actions simplifiée
Capital social de 5 707 157,51 euros
Siège social : Rue William Dian 27620 Gasny
775 574 213 RCS Evreux

(La « **Société** »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 11 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le onze mars,

La société AAF-McQUAY NETHERLANDS B.V., société de droit néerlandais au capital autorisé de 4.537.802,16 euros, dont le siège social est situé Hooggoorns 56, 7812 AM Emmen – Pays-Bas, immatriculée sous le numéro 33206931, dûment représentée aux fins des présentes par Monsieur Toshifumi NAMURA, titulaire de l'intégralité des actions de la Société (l'« **Associé Unique** ») ;

En présence de Monsieur Paul Sennett Président de la Société (le « **Président** ») ;

Après avoir régulièrement informé la société Deloitte et Associés, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, des décisions objet des présentes ;

Après avoir pris connaissance :

1. du rapport du Président ;
2. des comptes annuels de la Société de l'exercice clos au 31 mars 2023 ;
3. du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
4. du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
5. d'un exemplaire des statuts de la Société ;

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Paul Sennett, Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 mars 2023 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2023 et le rapport de gestion ont été adressés à l'Associé unique, dans les délais légaux.

Ces documents ont été tenus à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais légaux.

2. A pris, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 et quitus au Président de la Société sur l'exercice écoulé ;
- Approbation des charges non déductibles du résultat fiscal ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 et quitus au Président de la Société sur l'exercice écoulé

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal pour un montant de 25 516 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice écoulé de 4 635 584 euros en totalité au poste « Report à Nouveau », dont le solde, après affectation, s'élèvera à 3 960 068 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices de la Société.

TROISIEME DECISION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve les termes ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

Rémunération du Président

L'Associé unique prend acte que Monsieur Paul Sennett n'a pas perçu de rémunération, au titre de ses fonctions de Président de la Société au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer tous dépôts et formalités prévus par la loi.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le signataire convient de signer électroniquement le présent document, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service DocuSign.



AAF-McQUAY NETHERLANDS B.V.

Associé Unique

Représentée par

Monsieur Toshifumi NAMURA

AAF FRANCE

Société par actions simplifiée

rue William Dian

27620 GASNY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

AAF FRANCE

Société par actions simplifiée

rue William Dian

27620 GASNY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

À l'associé unique de la société AAF FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAF FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 1^{er} mars 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark inside, followed by a stylized black signature.

Stéphane MENARD

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2023	31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				7 591
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	71 624	71 624		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	71 802		71 802	71 802
Constructions	5 022 789	3 088 761	1 934 028	2 079 742
Installations techniques, matériel, outillage	2 851 920	2 344 138	507 781	626 426
Autres immobilisations corporelles	790 922	626 976	163 946	129 762
Immobilisations en cours	1 512 393		1 512 393	736 491
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				4 508 708
Autres immobilisations financières	173 464		173 464	166 783
ACTIF IMMOBILISE	10 494 914	6 131 499	4 363 414	8 327 303
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 007 998		1 007 998	749 672
En-cours de production de biens	749 465		749 465	898 794
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	973 621	364 979	608 642	214 311
Marchandises	3 309 730	318 571	2 991 160	2 084 849
Avances et acomptes versés sur commandes	850 125		850 125	446 065
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	14 335 456	374 138	13 961 318	12 025 279
Autres créances	1 103 640		1 103 640	1 248 703
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 819 222		1 819 222	1 359 000
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	182 121		182 121	94 917
ACTIF CIRCULANT	24 331 378	1 057 688	23 273 691	19 121 587
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 826 292	7 189 187	27 637 105	27 448 890

BILAN PASSIF

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 5 707 158)	5 707 158	5 707 158
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	695 450	695 450
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 310 548	1 310 548
Report à nouveau	8 595 652	9 981 974
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(4 635 584)	(1 386 322)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	11 673 224	16 308 808
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	451 713	1 028 814
Provisions pour charges		
PROVISIONS	451 713	1 028 814
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	6 291 987	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	267 076	223 051
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 600 835	7 060 752
Dettes fiscales et sociales	2 270 717	2 337 389
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 553	490 076
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	15 512 168	10 111 267
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	27 637 105	27 448 889

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/03/2023	31/03/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	16 366 326	14 188 676	30 555 002	31 058 628
Production vendue de services	315 352		315 352	362 785
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	16 681 678	14 188 676	30 870 355	31 421 413
Production stockée			1 151 711	(146 731)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			12 000	4 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			646 061	864 857
Autres produits			101 326	89 316
PRODUITS D'EXPLOITATION			32 781 452	32 232 854
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			(1 004 332)	(328 511)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			19 613 591	15 888 574
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(258 327)	(121 449)
Autres achats et charges externes			7 620 143	6 984 884
Impôts, taxes et versements assimilés			451 677	247 770
Salaires et traitements			6 763 224	6 420 880
Charges sociales			3 164 213	3 148 209
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			461 118	481 146
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			212 134	35 903
Dotations aux provisions			6 023	608 312
Autres charges			83 571	309 445
CHARGES D'EXPLOITATION			37 113 036	33 675 161
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 331 583)	(1 442 307)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			(782)	82 338
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			(782)	82 338
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			18 710	26 353
Différences négatives de change			1	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			18 711	26 353
RESULTAT FINANCIER			(19 493)	55 985
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(4 351 076)	(1 386 322)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 239	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 239	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	289 402	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 345	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	290 746	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(284 507)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	32 786 910	32 315 192
TOTAL DES CHARGES	37 422 493	33 701 514
BENEFICE OU PERTE	(4 635 584)	(1 386 322)

Annexe aux comptes annuels

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

AAF France est spécialisée dans la fabrication et le commerce de tout équipement, produit et machine notamment pour le traitement de l'air et pour la manutention et la fourniture de tout service relatif à cet objet y compris l'ingénierie.

Il s'agit de l'exercice social de la société clos au 31 mars 2023.

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos au 31 mars 2023, s'élève à 27 637 105 €, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un résultat déficitaire de (4 635 584) €.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

MHI

Ce projet pour Mitsubishi a pour destination la Russie. Ce projet a été stoppé depuis l'embargo.

ZAIAANSKAYA

Ce projet initialement à destination de la Russie a été transformé et revendu à General Electric.

DONALDSON

Ce litige a été soldé.

2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 correspondant au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, publié au JO du 15 octobre 2014), qui annule et constitue une recodification du Plan Comptable Général 1999, complété des règlements publiés depuis cette date et aux principes généralement admis, et plus particulièrement aux règlements ANC n°2018 01 du 20 avril 2018 (homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au JO du 9 octobre 2018).

Les comptes de la société ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2. Règles et méthodes comptables

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- Droits de licences 1 à 3 ans

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner selon l'utilisation prévue).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- Constructions / bâtiments 20 à 40 ans
- Agencements et aménagements de constructions 5 à 10 ans
- Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériel et outillages industriels 5 à 6 ans 2/3
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel de bureau 10 ans
- Matériel informatique 4 ans
- Logiciels informatiques 1 à 4 ans

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1^{er} janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

La valeur actuelle des immobilisations propres à chaque établissement est évaluée en fonction des performances commerciales dudit établissement.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2.3. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale. S'ils sont libellés en monnaie étrangère, la conversion en euros a été effectuée sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

3.2.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût éventuel de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

La provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours de jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une provision statistique est également constatée pour les stocks à rotation lente.

3.2.5. Les contrats à long terme

Les contrats à long terme, définis comme étant ceux dont l'exécution se déroule sur au moins deux exercices, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. La production vendue et la marge sont constatées au fur et à mesure de l'exécution des contrats. Aucune marge bénéficiaire n'est retenue tant qu'elle n'a pas été évaluée avec une fiabilité suffisante. Les pertes probables à terminaison sont constatées pour leur totalité dès qu'elles sont prévisibles par la constitution d'une provision pour risques. Le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement est constaté en créances clients.

Les acomptes correspondants figurent au passif en « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ».

Par souci de simplification les contrats à long terme dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 USD et dont la durée ne dépasse pas 6 mois, sont comptabilisés à l'achèvement.

3.2.6. Créances et dettes

La méthode de comptabilisation pour l'évaluation des créances et dettes inscrites en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en cas de perte de valeur des créances, une provision est constatée dans les comptes de l'exercice.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2.7. Dettes et créances en monnaie étrangère

Au cours de l'exercice, les dettes et les créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances en monnaie étrangère existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan au poste "écart de conversion". Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente.

Les charges et produits en devise sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

3.2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers dont la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable ou certain qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie.

La société comptabilise dans le poste provisions pour risques et charges :

- La provision pour garanties données aux clients (compte tenu d'un délai d'intervention moyen de 12 mois) est constituée de la façon suivante : Les coûts d'intervention des deux exercices précédents sont comparés au chiffre d'affaires des trois exercices précédents. Le pourcentage ainsi déterminé est appliqué au chiffre d'affaires réalisé au cours du dernier exercice. Ce calcul est effectué par secteur d'activité.

3.2.9. Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées (ou ont été activées).

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4. Notes sur le bilan

4.1. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée au bilan au 31 mars 2023 pour un montant de 683K€, elle est répartie comme suit :

- Provision pour dépréciation des stocks MFAS	364 979€
- Provision pour dépréciation des stocks marchandises ECOPARC	318 570€

4.2. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale en euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	374 365	15,24
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	374 365	15,24

Le capital social a été entièrement libéré et est détenu à 100 % par AAF McQuay Netherlands B.V

4.3. Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

	Montants en euros
Report à Nouveau de l'exercice précédent	9 981 974
Résultat de l'exercice précédent	- 1 386 322
Prélèvements sur les réserves	-
Total à l'ouverture	8 595 652
Affectations aux réserves	-
Distributions	-
Autres répartitions	-
Report à Nouveau	8 595 652
Total des affectations	8 595 652

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Augmentation de capital	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	5 707 157	-	-	-	-	5 707 157
Réserves légales	695 450	-	-	-	-	695 450
Autres réserves	1 310 548	-	-	-	-	1 310 548
Report à nouveau	9 981 974	-1 386 322	-	-	-	8 595 652
Résultat	- 1 386 322	1 386 322	- 4 635 584	-	-	- 4 635 584
Total des capitaux propres	16 308 808	-	- 4 635 584	-	-	11 673 224

4.5. Charges à payer

Nature	Montant en euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues - stocks	105 427
Factures non parvenues – frais généraux	3 391 922
Client avoir à établir	81 553
Dettes fiscales et sociales	
Personnel – provisions pour congés à payer	574 010
Charges sociales sur provisions congés à payer et RTT	287 005
Total	4 439 91

4.6. Produits à recevoir

Nature	Montant en euros
Client progress billing	1 720 118
Total	1 720 118

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4.7. Charges constatées d'avance

Nature	Montant en euros
Frais généraux	136 710
Autres charges	19 958
Charges ECOPARC	6 827
Charge d'assurance	18 626
Total	182 121

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/03/2023
Production vendue de bien	16 366 326	14 188 676	30 555 002
Prestations de services	315 352	-	315 352
Total	16 681 678	14 188 676	30 870 355

5.2. Charges financières

Nature	Montant en euros
Intérêts et charges assimilées	18 710
Différence de change négative	1
Total	18 711

5.3. Produits financiers

Nature	Montant en euros
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(782)
Total	(782)

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

5.4. Charges exceptionnelles

Nature	Montant en euros
Pénalités et amendes	40 496
Pertes exceptionnelles	61 787
TVA étrangère non récupérable	187 118
Coût de cession des immobilisations corporelles	1 345
Total	290 746

5.5. Produits exceptionnels

Nature	Montant en euros
Reprise sur provision pour litiges salariés	6 239
Total	6 239

6. Autres informations

6.1. Identité de la société mère consolidante

AAF McQuay Netherlands BV, dont le siège social est situé, Phileas Foggstratt 5, 7821 AJ EMMEN, NETHERLANDS, intègre globalement les comptes de la société dans ses comptes consolidés.

6.2. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	65	-
Agents de maîtrise et techniciens	37	-
Employés	2	-
Ouvriers	47	4
Apprentis	2	-
Total	153	4

6.3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

6.4. Engagement de retraite

Le montant de l'engagement en matière de pension, indemnités de départ en retraite s'élève au 31 mars 2023 à 68 000 €.

Les paramètres suivants ont été retenus pour le calcul

Age de départ volontaire en retraite : 60 ans

Taux d'actualisation net d'inflation : 6,2 %

Taux d'augmentation des salaires : 3 %

Taux de mortalité : Table de mortalité TD 88-90

Table de turn-over : 3 %

Calcul des engagements effectué selon la Convention : Convention de la métallurgie

6.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 concerne l'audit légal et s'élève à 90 639 €.

6.6. Engagement et passifs éventuels

Engagements financiers reçus (Montants en euros)	Total	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties données, avals et cautions	1 471 482	-	-	Clients
Total	-	-	-	-

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 624		
Terrains	71 802		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 936 436		58 594
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 027 759		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 787 318		64 602
Installations générales, agenc., aménag.	421 258		30 083
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	288 396		51 184
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	736 490		775 903
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 269 459		980 366
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 675 492		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 675 492		
TOTAL GENERAL	14 016 575		980 366

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			71 624	
Terrains			71 802	
Constructions sur sol propre			3 995 030	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			1 027 759	
Installations techn., matériel et outillages ind.			2 851 920	
Installations générales, agencements divers			451 341	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			339 580	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			1 512 393	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			10 249 825	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 502 027	173 464	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 502 027	173 464	
TOTAL GENERAL		4 502 027	10 494 914	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 034	7 590		71 624
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 333 937	155 648		2 489 585
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	550 516	48 660		599 176
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 160 893	183 246		2 344 138
Installations générales, agenc. et aménag. divers	356 179	22 009		378 188
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	223 713	25 075		248 788
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 625 238	434 637		6 059 875
TOTAL GENERAL	5 689 272	442 228		6 131 499

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	130 239 898 575		6 239 570 862	124 000 327 713
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 028 815		577 101	451 713
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	474 517 386 720	212 132	3 098 12 582	683 550 374 138
DEPRECIATIONS	861 237	212 132	15 680	1 057 688
TOTAL GENERAL	1 890 051	212 132	592 781	1 509 401
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		212 132	592 781	

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		173 464		173 464
Clients douteux ou litigieux		84 247	84 247	
Autres créances clients		14 251 209	14 251 209	
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		13 699	13 699	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		780 506	780 506	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés				
Débiteurs divers		309 434	309 434	
Charges constatées d'avance		182 121	182 121	
TOTAL GENERAL		15 794 681	15 621 216	173 464
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		6 291 993	6 291 993	
Fournisseurs et comptes rattachés		6 600 835	6 600 835	
Personnel et comptes rattachés		1 219 956	1 219 956	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		701 621	701 621	
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		349 140	349 140	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes		81 553	81 553	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL		15 245 098	15 245 098	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		6 291 993		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				